

La crise continue de frapper l'artisanat du bâtiment

L'activité de l'artisanat du bâtiment continue de baisser au troisième trimestre 2014. Même les activités liées à l'amélioration de la performance énergétique des logements, qui connaissaient une très légère croissance, sont touchées à leur tour.

L'activité de l'artisanat du bâtiment a diminué de 2 % en volume, au troisième trimestre de cette année. C'est ce qu'a annoncé la Capeb, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, qui regroupe quelques 370 000 entreprises, soit 98 % du secteur, lors de la conférence de presse de présentation de la conjoncture, le 16 octobre 2014. « On s'enracine dans la crise. Le risque, c'est qu'à force de s'enraciner, on ait du mal à en sortir.

Les trimestres se suivent et se ressemblent... », commente Patrick Liébus, président de la Capeb. De fait, la baisse est continue depuis deux ans et demi, soit sur dix trimestres consécutifs. Pour la période plus récente, tous les indicateurs sont au rouge : c'est le neuf qui souffre le plus, avec une contraction de 4 % du volume d'activité, par rapport à la même période de l'année précédente.

Quant à l'entretien rénovation, il diminue de 0,5 %. Et la tendance est la même, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, qui, jusqu'alors, connaissaient une très légère croissance. « On est en train de chuter », constate Patrick Liébus,

évoquant les « tergiversations » du gouvernement sur le sujet, qui désorientent les clients potentiels.

Quant à la commande publique, « elle diminue », poursuit Patrick Liébus. Ainsi, 24 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales contre 36% au troisième trimestre 2013. De plus, « les marchés publics sont pervertis par le fait qu'ils ne respectent pas pleinement le principe du mieux-disant. Ils se tournent systématiquement vers le moins-disant », estime-t-il. En revanche, le tout nouveau décret sur les marchés publics, rentré en application ce 1^{er} octobre, « va dans le bon sens. À présent, il faut aller plus loin.

On attend la suite de la transposition de la directive européenne », commente Sabine Basili, vice-présidente de la Capeb.

Pour l'heure, deux mesures contentent la Confédération : le plafonnement du montant de chiffre d'affaires de l'entreprise que l'acheteur peut exiger, à deux fois le montant estimé du marché et la démarche « dites-le nous une fois », qui allège considérablement les informations administratives demandées à l'entreprise, dans le cadre d'un marché public.

La clé sous la porte, avant même la faillite

La chute d'activité de ce troisième trimestre se répercute sur plusieurs plans. Et notamment, « ces évolutions ont des conséquences directes sur les entreprises sur un point clé, la trésorerie », poursuit Patrick Liébus. La part des professionnels qui déclarent que leur trésorerie se détériore augmente, constate

la Capeb (32 %). En revanche, les besoins estimés ont baissé de 18 à 17 000 euros. « C'est le signe d'une baisse de l'activité », analyse Patrick Liébus. Et pour lui, les banques continuent de ne pas prêter à des conditions abordables. « Je répète que les banques ont un discours de prêt aux particuliers et aux entreprises, mais sous quelles conditions ? », insiste le président de la Capeb.

Autre effet de la crise, la chute des effectifs du secteur. Fortement créateur d'emplois jusqu'en 2008, l'artisanat du bâtiment a perdu 10 000 emplois en 2012 et 15 000 en 2013. Pour l'année 2014, les prévisions sont de 4 000 emplois détruits environ. « Cela représente une perte de savoir-faire pour les entreprises et cela a aussi des conséquences sur l'apprentissage. L'artisanat du bâtiment reste le premier secteur à pratiquer l'apprentissage. Mais des apprentis à former dans des entreprises qui n'ont pas d'activité, cela me semble un peu difficile », alerte Patrick Liébus.

Autre conséquence de la crise, la démographie des entreprises, avec une diminution du nombre d'entreprise créées, et une tendance nouvelle sur les modalités de la fin d'activité.

Ainsi, explique Patrick Liébus, « il y a un phénomène qui devient de plus en plus important, c'est, dans certains cas, des chefs d'entreprise qui arrêtent leur activité avant d'aller dans le mur, avant d'en arriver à la défaillance ». Ceux-là n'ont pas attendu la concrétisation du plan de relance du gouvernement.

Anne Daubrée